

8 février 2020, blog Adnani

## **Gouvernement algérien : la présence dérisoire des femmes**

Razika Adnani

Membre de l'association Euromed-IHEDN

Le gouvernement de Tebboune, mis en place au sommet de l'État par le général Gaïd Salah une semaine à peine avant sa mort, compte seulement 5 femmes sur 39 membres. Un chiffre dérisoire pour les femmes qui représentent la moitié de la population. Depuis l'indépendance, malgré les beaux discours que les femmes ont entendus et les louanges de leurs sacrifices, leur présence au niveau des postes de responsabilité et de décision politique est toujours très timide.

### **L'État pérennise les discriminations à l'égard des femmes**

La femme algérienne n'a intégré le gouvernement qu'en 1982 avec la seule Zohor Ounissi nommée Secrétaire d'État aux affaires sociales. Certains gouvernements comme ceux de Benbitour 1999-2000 et de Benflis 2000-2001 et 2001-2002 ne comptaient aucune femme. Alors que l'Algérie avait ratifié, le 22 janvier 1996 par décret présidentiel, la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDAW), ce n'est qu'à partir de 2002 que l'État affiche une volonté de respecter son engagement en intégrant les femmes dans le gouvernement ; il y avait aussi un désir de donner à l'Algérie l'image d'un pays moderne. Cependant, d'une part leur nombre demeure dérisoire en comparaison avec celui des hommes et d'autre part, certains ministères importants n'ont jamais été attribués à une femme. Ainsi, l'État qui devrait être le premier à donner l'exemple de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, les pérennise au plus haut niveau.

### **L'argument selon lequel les femmes ne sont pas compétentes n'est plus valable**

Pendant longtemps, l'argument selon lequel les femmes ne sont pas compétentes ou ne désirent pas affronter le monde du pouvoir a été utilisé pour justifier leur absence ou leur timide présence au niveau des postes de haute responsabilité politique. Il n'est plus valable aujourd'hui après que le nombre de femmes diplômées de l'Enseignement supérieur dépasse celui des hommes et que la femme algérienne soit présente dans tous les secteurs d'activité. L'obstacle qui empêche les femmes d'accéder aux hautes responsabilités politiques est l'esprit patriarcal, pour qui la gestion des affaires politiques est une question d'hommes, qui imprègne notamment les sociétés à tendance traditionnelle. La société algérienne non seulement s'inscrit dans cette tendance, mais de plus en plus le traditionalisme s'affiche au plus haut sommet de l'État. Toutefois, ceux qui se veulent modernistes et même défenseurs de l'égalité hommes-femmes ne manquent pas eux aussi de privilégier les hommes dès lors qu'il s'agit de l'exercice de pouvoir ou de la reconnaissance sociale et même intellectuelle. Ils le font souvent par habitude, cette seconde nature, qui reflète chez eux un reliquat du patriarcat. La difficulté d'en finir avec ce

phénomène résulte également du fait que ceux qui nomment les personnes à ce genre de postes en Algérie sont toujours des hommes, le président et le chef de gouvernement.

Faut-il attendre que les femmes accèdent au poste de président de la république et de chef de gouvernement pour qu'elles aient une chance d'être nommées ministres et d'occuper ces hauts postes de responsabilité politique au même titre que les hommes ? La solution consiste plutôt à ce que les hommes, notamment ceux qui détiennent le pouvoir de décision, se sentent concernés par ce problème. Qu'ils le regardent non pas comme celui des femmes uniquement mais aussi des hommes, car c'est le problème de toute la société. Pour se construire, l'Algérie a besoin de toutes les compétences et de l'intelligence des femmes tout autant que de celles des hommes. Ibn Rouchd, Averroès, au XIIe siècle déjà expliquait l'importance de l'apport des femmes dans l'économie du pays. Il déplorait les effets négatifs des discriminations à l'égard des femmes sur la société et l'économie. En effet, une société qui veut affronter les enjeux de l'avenir ne peut se contenter des efforts des hommes et cela dans tous les domaines. Les dirigeants algériens doivent également comprendre la psychologie humaine et être des visionnaires pour mesurer l'importance de la présence des femmes dans les hauts postes de responsabilité dans l'évolution de la société. Cela aidera assurément à changer le regard que beaucoup portent sur les femmes, mais aussi leur comportement et leur discours.

### **Les Russies des tsarines**

Dans toutes les sociétés où la situation des femmes a changé, notamment dans le domaine politique, cela a été certes le fruit de leur combat acharné pour arracher la reconnaissance de la société à leur égard, mais aussi de celui d'hommes éclairés, tel l'empereur russe Pierre Le Grand (1672-1725) qui, pour moderniser son pays, a modifié les règles de succession au trône et a permis ainsi aux femmes d'y accéder. Pour lui, peu importe que l'empereur soit un homme ou une femme, le premier enfant masculin du tsar en exercice ou un autre membre de la famille royale. L'important est qu'il soit capable d'être un grand bâtisseur et de moderniser la Russie. Il a mis en place une loi qui dit que le tsar régnant peut choisir son successeur. Cette grande réforme politique a permis au XVIIIe siècle à quatre tsarines de régner sur le grand empire russe. La première, Catherine 1<sup>re</sup>, était sa femme qu'il fit couronner solennellement impératrice en mai 1724. Elle devint la tsarine de toute la Russie à la mort de son mari en 1725. Catherine 1<sup>re</sup> joua un rôle important dans la modernisation du pays. Elle a été une grande bâtisseuse. Elle a notamment structuré la Russie sur le plan administratif. La deuxième impératrice, Anna Ivanovna, a régné de 1730 à sa mort en 1740. Sous son règne la littérature anglaise brilla en Russie. Elizabeth Petrovna est la troisième impératrice de la Russie. Elle a régné de 1741 à sa mort en 1762. La vingtaine d'années de son règne fut marquée par de grandes réformes et une grande ouverture sur la culture française. C'est sous son règne que l'Académie des beaux-arts fut fondée à Saint Pétersbourg. Catherine II est la quatrième tsarine, connue sous le nom de la Grande Catherine impératrice de toutes les Russies, et cela de 1762 à 1796 date de sa mort à Saint-Pétersbourg. Entre le XVII et le XVIIIe, la Russie a eu également deux régentes, Sophia Alexeïevna (1657-1704) qui a régné de 1682 à 1689 et Anna Leopoldovna (1718-1746) qui a régné de 1740 à 1741.

Toutes ces femmes ont marqué l'histoire de la Russie et notamment celle de Saint-Pétersbourg, capitale de l'empire russe de 1712 à 1917. Chacun des coins, chacune des pierres de cette ville, qui nous envoûte quand on se promène dans ses rues par les merveilles architecturales de ses innombrables palais, raconte l'histoire de ses tsars certes mais aussi de ses tsarines qui ont laissé leurs empreintes sur les bâtiments, sur la politique, sur la culture et surtout sur la place qu'occupe la femme dans la société russe. Une histoire qui influence inévitablement le regard que portent les hommes sur les femmes, mais aussi les femmes sur elles-mêmes. Il est difficile de s'empêcher, quand on s'imprègne de l'histoire de ces tsarines, de penser à la femme dans les sociétés musulmanes et au discours des religieux qui continuent encore aujourd'hui de raconter que les femmes manquent de foi et de raison. Un discours qui influence lui aussi non seulement les hommes et leur comportement vis-à-vis des femmes, mais aussi les femmes vis-à-vis des hommes et d'elles-mêmes.

Les tsarines russes ne sont pas les seules femmes à avoir accédé au pouvoir. D'autres dans le monde et à travers l'histoire de l'humanité l'ont également fait. Je tenais à raconter l'histoire de ces tsarines pour souligner, d'une part, leur apport dans la prospérité de Saint-Pétersbourg deuxième ville de Russie et l'une des plus belles villes du monde, d'autre part, le rôle de Pierre le Grand, donc de l'homme, dans la place sociale et politique que ces femmes ont tenue. C'est un bon exemple pour illustrer l'idée selon laquelle le combat contre les discriminations dont les femmes sont victimes, en politique et dans les autres domaines, doit être également celui des hommes.

### **Le code de la famille et le combat des femmes algériennes**

En Algérie, le patriarcat et le conservatisme empêchent la très grande majorité des hommes de faire une telle démarche. Les femmes algériennes, depuis l'indépendance, ont lutté presque seules pour leurs droits de citoyennes à part entière. Leur voix n'a pas été entendue étant donné qu'en 1984 le code de la famille fondé sur les inégalités hommes-femmes a été voté par une assemblée essentiellement masculine. Un code composé de lois discriminatoires à l'égard des femmes et humiliantes pour leur dignité humaine. Malgré les réformes de 2005, ce code continue d'accorder aux hommes des privilèges au détriment des femmes alors que les discriminations pour des raisons de sexe sont interdites par toutes les Constitutions algériennes depuis celle de 1963. Ce qui rend le combat des femmes difficile pour l'abolition de ce code discriminatoire est le fait qu'elles soient exclues des postes de prises de décision ou que leur nombre soit dérisoire, mais pas seulement. Le conservatisme culturel et religieux qui touche les hommes n'épargne pas les femmes. Celles-ci ne défendent pas l'égalité hommes-femmes, mais la domination masculine.

### **La nouveauté de Tebboune**

L'élément qui a attiré le plus l'attention dans le gouvernement de Tebboune est le fait que sur les 5 femmes nommées ministres, il y en a une qui est voilée. Une première en Algérie indépendante qui révèle le caractère conservateur de Tebboune qui marque d'une manière plus visible le désir au plus haut sommet de l'État de montrer davantage de penchant pour les traditions et la religion.

Cette ministre n'est certainement pas la seule à s'inscrire dans la mouvance conservatrice et peut-être même islamiste. Cependant, le voile en est le signe le plus visible. Une femme voilée

ministre ou députée ne défendra pas l'égalité femmes-hommes, ne luttera pas contre le code de la famille même si elle veut le faire. Elle porte sur leur tête le signe de sa soumission à la charia alors que le code de la famille est justifié par cette même charia.

Razika Adnani  
Membre du groupe d'analyse JFC Conseil